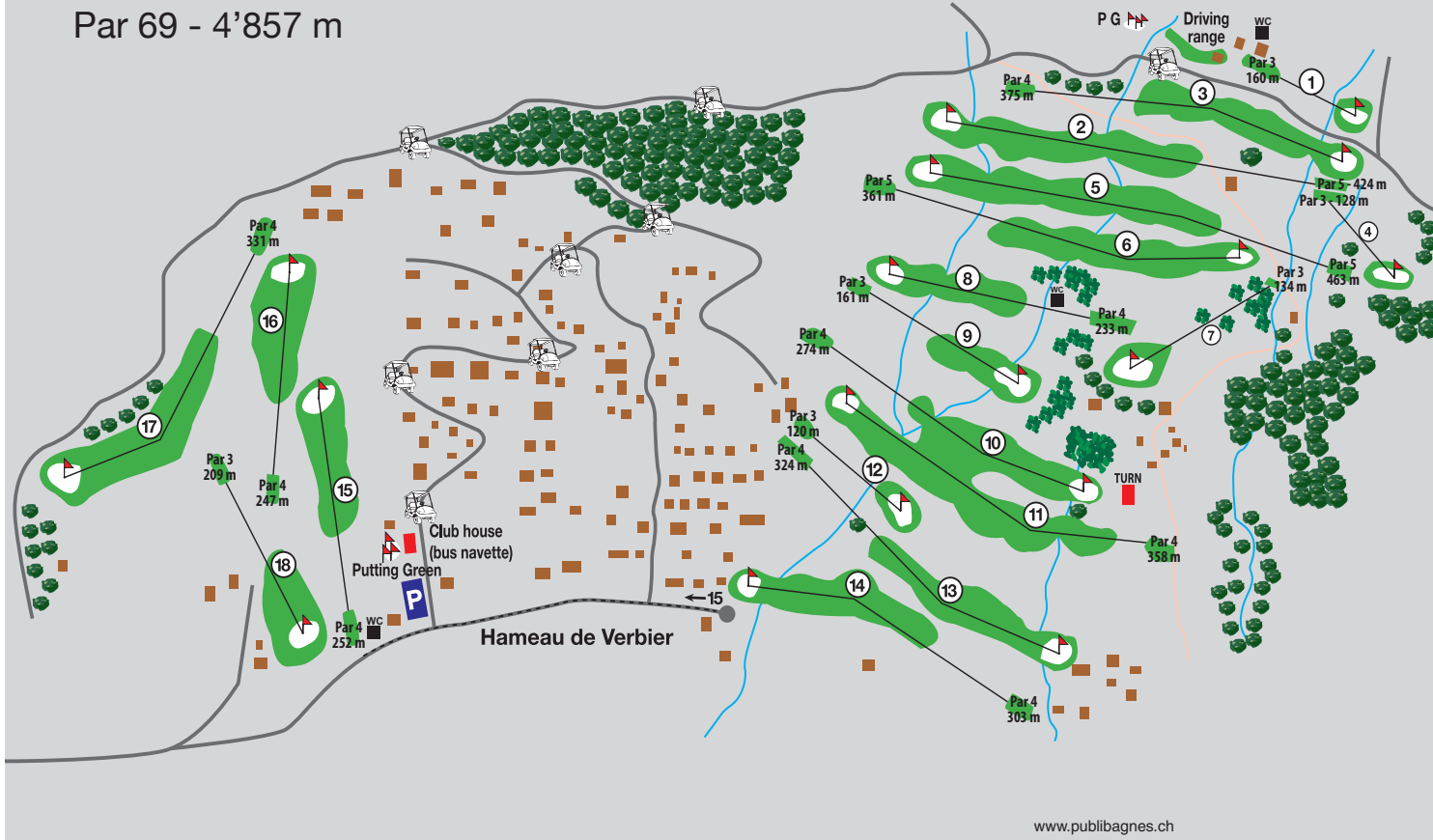


Parcours des Esserts

Par 69 - 4'857 m



Carte de score Parcours des Esserts

Tél. 027 771 53 14 / Fax 027 771 60 93
golf.club@verbier.ch / verbiergolfclub.ch

Switzerland.
Land of quattro.

Vorsprung durch Technik Audi



Règles locales « Les Esserts »

Hors Limites (Règle 27-l)

Marqués par des piquets blancs. Lorsque sont présents à la fois lignes et piquets, les lignes prévalent sur les piquets.

Aux trous N° 1 et N° 3 une balle est hors-limite si elle se trouve sur ou au-delà de la route qui les sépare.

Les piquets bicolores blancs sur deux faces et rouges sur deux faces entre les trous N° 2 et N° 3 définissent le hors-limite pour le jeu du trou N° 2. Pour le trou N° 3, ces piquets marquent l'obstacle d'eau latéral.

Les piquets blancs entre les trous N° 5 et 6 et les trous N° 10 et 11 définissent le hors-limite pour le jeu des trous 6, et 11 seulement. Ces piquets sont des obstructions inamovibles lors du jeu des trous N° 5 et 10.

Obstructions Inamovibles (Règle 24-2)

Obstructions inamovibles: chemins en terre et leurs abords immédiats empierrés, rigoles en bois, filet de protection, chalets et cabanons, socles de pylônes et balises de direction. En jouant les trous N° 2 et N° 16, si la balle repose sur le chemin, dans ses abords immédiats empierrés ou dans une rigole en bois, dropper selon les règles ou possibilité d'utiliser les dropping zones sans pénalité (tant que la balle se situe plus près du green que des dropping zones).

Au trou N° 18 une dropping zone est aménagée pour se dégager des deux filets de protection.

Obstacles d'eau (Règle 26)

Trou N° 3 – une balle qui sort de l'obstacle d'eau latéral et qui se retrouve sur la route directement attenante à l'obstacle (y compris les abords), est considérée comme étant dans l'obstacle.

Trou N° 8 – si une balle est dans les obstacles d'eaux devant ou à droite du tee N° 8, le joueur peut comme option supplémentaire à la Règle 26-1, avec un coup de pénalité, dropper une balle dans la dropping zone.

Coups à Rejouer

Si la trajectoire d'une balle est déviée par les installations de remontées mécaniques (pylônes, chaises, câbles) ou par d'autres fils aériens, le coup **doit être rejoué du même endroit, sans pénalité.**

Bunkers

Les pierres et gravillons peuvent être enlevés des bunkers, sans pénalité.

Date:

Joueur(s):

Handicap:

Coups reçus:


Formule:

TROU	1	2	3	4	5	6	7	8	9	ALLER
Blancs	160	424	375	128	463	361	134	233	161	2439
Jaunes	120	396	329	123	417	355	134	224	151	2249
Bleus	104	370	266	117	372	340	130	199	147	2045
Rouges	98	340	248	117	367	332	130	180	142	1954

PAR	3	5	4	3	5	5	3	4	3	35
Stroke	5	9	1	13	15	7	17	11	3	

DISTANCES SUR LE PARCOURS

Les distances en mètres jusqu'au début du green !

	75 m		135 m
	100 m		180 m

10	11	12	13	14	15	16	17	18	RETOUR	TOTAL
274	358	120	324	303	252	247	331	209	2418	4857
274	343	120	324	299	237	243	296	194	2330	4579
241	282	110	285	262	225	205	262	150	2022	4067
230	253	110	285	252	220	201	258	146	1955	3909

4	4	3	4	4	4	4	4	3	34	69
16	2	14	4	12	18	10	8	6		

Signatures

Signatures		Résultats	
Joueur	Marqueur	Brut	Net